

HISTORIQUE DU KARATE CONTACT AU LUXEMBOURG

On peut dire, sans se tromper, que le KARATE CLUB MONDORF, avec à sa tête Monsieur SCHILTZ Jean-Pierre, 1^{er} DAN de KARATE de style Shotokan, à été le CLUB qui a introduit officiellement le KARATE CONTACT au Grand Duché de Luxembourg.

Le 18 et 19 octobre 2013, s'est tenu le premier stage de KARATE CONTACT au Luxembourg, organisé par le KARATE CLUB MONDORF.

Monsieur SCHILTZ Jean-Pierre, l'actuel Président du Club a fait tout le nécessaire pour faire venir, à Mondorf-les-Bains, Monsieur Dominique VALERA, expert fédéral, 9^{ème} DAN KARATE de la FFKARATE et disciplines associées et 9^{ème} Degré en Full Contact et en Kick Boxing.

Bien que le Centre Sportif ait été occupé pendant ces deux journées pour les élections nationales, le stage a bien eu lieu, Monsieur Jean-Claude ROOB prêtant gentiment son DOJO du KARATE CLUB STRASSEN pour pouvoir organiser ce premier stage de KARATE CONTACT au Grand Duché de Luxembourg.

Pendant ces deux jours, de nombreux contacts furent noués et le KARATE CLUB MONDORF décida avec l'accord de Dominique VALERA de renouveler cette expérience et de programmer un second stage, le 7 et 8 juin 2014 avec quelques modifications concernant le programme et en y incluant également un stage d'arbitrage, avec des explications détaillées concernant les règlements actuels pour directement passer à l'arbitrage avec des combats de jeunes en light contact.

Les nombreuses personnes présentes pendant ces deux jours apprécièrent fortement cette façon de combattre des jeunes ainsi que les qualités humaines et pédagogiques de Monsieur Dominique VALERA. Pendant l'après-stage, dans les discussions qui suivirent, de nombreuses personnes nous demandèrent s'il était possible que le KARATE CONTACT puisse un jour faire son entrée à la F.L.A.M. , la Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux.

Monsieur Dominique VALERA, Monsieur SCHILTZ Jean-Pierre et Monsieur SCHILTZ Nicolas, 8^{ème} DAN KARATE, Président du KARATE CLUB HESPERANGE, discutèrent de cette possibilité et obtinrent l'autorisation de Monsieur Dominique VALERA de présenter le KARATE CONTACT au Comité KARATE afin de permettre son adhésion future à la F.L.A.M.

Monsieur Dominique VALERA nous a également fait savoir, qu'il allait nous apporter toute son aide pour la réalisation de ce projet.

Le Président du KARATE CLUB MONDORF demanda également à Monsieur Dominique VALERA de lui retenir une date pour organiser un troisième stage à Mondorf-les-Bains en 2015.

Les premières discussions concernant les modalités d'admission du KARATE CONTACT à la F.L.A.M avec les différents responsables du Comité KARATE, du Comité Directeur de la F.L.A.M. ainsi qu'avec les différents Clubs qui seraient intéressés de proposer des entraînements de KARATE CONTACT dans leur Club ont commencées directement après ce stage en tenant compte également des propositions de Monsieur Dominique VALERA, la principale étant que le KARATE CONTACT demeure dans la discipline KARATE à l'intérieur de la F.L.A.M.

Pendant la réunion du Comité KARATE du 16 juin 2014, il a été suggéré d'ajouter également une Commission KARATE CONTACT à la F.L.A.M qui se composerait comme suit :

Nicolas SCHILTZ, responsable, 8^{ème} DAN KARATE et Président du K.C. HESPERANGE

Jean-Claude ROOB, qui se chargera de l'arbitrage, 7^{ème} DAN KARATE et Président du K.C. STRASSEN

Jean-Pierre SCHILTZ, secrétaire, 1^{er} DAN KARATE et actuellement Président du K.C. MONDORF. Il a depuis 2013, organisé les divers stages de Dominique VALERA avec son K.C. de Mondorf-les-Bains.

Cette Commission a été acceptée par le Comité Directeur de la F.L.A.M par la suite.

Diverses réunions se sont tenues depuis cette date pour arriver à formuler diverses propositions pour développer rapidement le KARATE CONTACT au Grand Duché de Luxembourg. Le 29 septembre 2014, Monsieur Nicolas SCHILTZ a envoyé, pour addition à l'ordre du jour du Comité KARATE du 30

HISTORIQUE DU KARATE CONTACT AU LUXEMBOURG

septembre 2014, les recommandations formulées, par les membres de la Commission KARATE CONTACT de la F.L.A.M.

Après la réunion des responsables du KARATE CONTACT, le vendredi 31 octobre 2014, envoi d'un courriel au CD F.L.A.M, contenant les diverses recommandations déjà présentées le 29 septembre 2014 au Comité KARATE, pour discussion et possible acceptation par les membres du Comité Directeur de la F.L.A.M., dans sa réunion du 3 novembre 2014.

Le Comité Directeur F.L.A.M. a approuvé ce jour-là:

Les modalités d'attribution de la vignette KARATE CONTACT ainsi que de la vignette KARATE pour ceux qui pratiquent une ou les deux disciplines ;

La création d'une Commission Technique KARATE CONTACT ainsi que sa composition et également ;

La création d'une Commission des Grades KARATE CONTACT ainsi que sa composition.

Dans le rapport de la réunion du 13 novembre 2014 du Comité KARATE, dans le paragraphe « Divers », il est précisé que Monsieur SCHILTZ Jean-Pierre du K.C. Mondorf-les-Bains a obtenu le droit d'ouvrir un site officiel sur internet en ce qui concerne le KARATE CONTACT.

Le 17 décembre 2014, le responsable du KARATE CONTACT a demandé officiellement au Président de la F.L.A.M. d'envoyer un courrier au Président de la FFKARATE et disciplines associées, courrier repris en entier ci-dessous.

Monsieur le Président de la FFKARATE et disciplines associées,

La Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux, la F.L.A.M. vous demande l'autorisation d'utiliser pour notre section KARATE CONTACT, les produits, documents et règlements officiels du KARATE CONTACT français, arbitrage, passages de grades, etc, pour les modifier pour le Luxembourg et après l'acceptation par la FFKARATE et/ou de Monsieur Dominique VALERA de les mettre en ligne sur tous nos sites luxembourgeois, également sur FACEBOOK et sur notre site officiel de la F.L.A.M.

Pour alimenter tous nos sites de ***photos officielles du KARATE CONTACT*** nous aimerions également obtenir de la FFKARATE et/ou de Monsieur Dominique VALERA, les autorisations nécessaires pour leur utilisation.

Avec cette autorisation, ces autorisations, nous gagnerons beaucoup de temps concernant tous les règlements du KARATE CONTACT luxembourgeois et nous pourrons rapidement ouvrir l'onglet du KARATE CONTACT sur le site officiel de la F.L.A.M. pour permettre à toutes les personnes qui aimeraient s'informer sur le KARATE CONTACT d'y trouver toutes les informations nécessaires et utiles pour leur permettre de prendre une décision rapide et ainsi rejoindre au plus vite la grande famille des pratiquants d'Arts Martiaux.

Une demande similaire, mais par E-mail avait déjà été transmise, par Monsieur SCHILTZ Nicolas à Monsieur Dominique VALERA, le 28 novembre 2014, mais après une entrevue avec vous, la semaine dernière, vous aviez précisé à Monsieur Dominique VALERA que vous ne donneriez votre accord qu'à une demande émanant de la Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux.

La Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux ainsi que les responsables du KARATE CONTACT tiennent à vous remercier, Monsieur le Président ainsi que Monsieur Dominique VALERA pour votre engagement concernant le développement du KARATE CONTACT au Grand Duché du Luxembourg.

Signature du Président de la F.L.A.M, Monsieur Alfred BERTINELLI

Le 23 décembre 2014 à 17 heures 37, Monsieur Francis DIDIER a répondu par courriel au Secrétariat de la F.L.A.M. concernant la lettre du KARATE CONTACT.

Monsieur le Président ;

Suite à votre demande dans le mail ci-dessous, je vous confirme que vous pouvez utiliser cette réglementation et la mettre en ligne sous l'égide de votre Fédération.

Vous pouvez également utiliser les photos de Monsieur Valéra qui sont téléchargeables sur notre site.

Si vous êtes en possession d'autres photos, vous devriez demander l'autorisation à Dominique Valéra.

Vous souhaitant un bon succès dans le développement du Karaté Contact, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Francis DIDIER

Président de la Fédération Française de Karaté 39, rue Barbès - 92120

Montrouge Tél. : +33 1 41 17 44 45 Fax : +33 1 41 17 06 51

fdidier@ffkarate.fr www.ffkarate.fr

Le 31 décembre 2014, le KARATE CONTACT était déjà présent dans trois Clubs au Grand Duché de Luxembourg, avec un nombre encore réduit de pratiquants dans les Clubs suivants, mais pour un **total de 34 licences** :

En premier, le Club qui a développé/amené le KARATE CONTACT au Luxembourg, le KARATE CLUB MONDORF, situé dans la Commune de Mondorf-les-Bains, avec un total de dix licences.

Mondorf Karaté Club a.s.b.l., Section Karaté Contact, E-mail : jeanpierre kara@pt.lu

En second, le KARATE CLUB HESPERANGE, situé dans la Commune de HESPERANGE, avec un total de 19 licences.

Hesperange Karaté Club a.s.b.l., Section Karaté Contact, E-mail : magalie.kuznik@orange.fr

En troisième, le KARATE CLUB MONDERCANGE, situé dans la Commune de Mondercange, avec un total de 5 licences.

Mondercange Karaté Club a.s.b.l., Section Karaté Contact, E-mail : kpcdsl@pt.lu (Khaidar Abdennabi)

En quatrième, le KARATE CLUB STRASSEN, avec son Président Jean-Claude ROOB, qui a promis de nous rejoindre en septembre 2015.

Strassen Karaté Club a.s.b.l., Section Karaté Contact, E-mail : jcroob@pt.lu

Et d'autres Clubs qui pourraient nous rejoindre également en 2015

Un grand MERCI à toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur aide pour que le KARATE CONTACT soit intégré dans la discipline KARATE de la F.L.A.M. et lui permettre d'avoir de plus en plus de pratiquants dans le futur.

Le 19 février 2015, le Comité KARATE décide que le KARATE CONTACT pourra avoir un budget séparé, mais intégré dans celui du KARATE.

Le 10 avril 2015, le responsable du K.C a envoyé à la F.L.A.M. et aux différents Clubs qui pratiquent déjà le KARATE CONTACT une mise à jour appropriée en format Word concernant la Commission des Grades ainsi que celle de la Commission Technique.

Il nous reste encore pas mal de réunions à organiser, programmer pour arriver à finaliser tous les produits et règlements qui seront nécessaires au KARATE CONTACT Luxembourgeois pour se développer en ayant le maximum d'informations en ligne sur le site de la F.L.A.M., le site officiel de Mondorf-les-Bains et sur les sites des Clubs.

1. Règlement Général du KARATE CONTACT ;
2. Règlement d'arbitrage Light contact, pour les moins de 18 ans ;
3. Règlement d'arbitrage Full contact, pour les plus de 18 ans ;
4. Règlement des passages de Grades de la ceinture blanche à marron ;
5. Règlement des passages de Grades ceintures noires
6. Et d'autres encore !!!!!

Recevez nos Meilleures Salutations sportives.

Pour la Commission du KARATE CONTACT :

Monsieur *SCHILTZ Jean-Pierre*, Monsieur *ROOB Jean-Claude*, Monsieur *SCHILTZ Nicolas*.